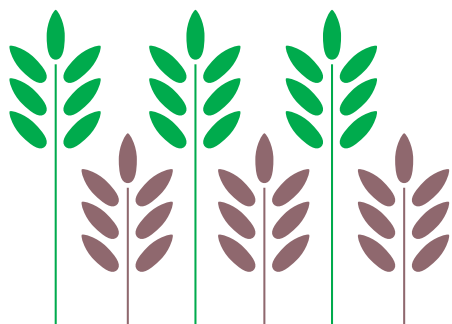




# DUPLOSAN<sup>®</sup> SUPER

Ne voyez plus  
rouge dans vos  
champs !



De par l'association de ces 3 matières actives, Duplosan<sup>®</sup> Super apporte un haut niveau d'efficacité sur les coquelicots (même résistants aux ALS), mais aussi sur de nombreuses autres adventices des céréales

- ✓ **La puissance de 3 matières** actives phénoxyes à mode d'action non ALS
- ✓ **Un spectre adapté** notamment aux cultures de printemps
- ✓ **Une solution puissante efficace** aussi sur des dicotylédones développées

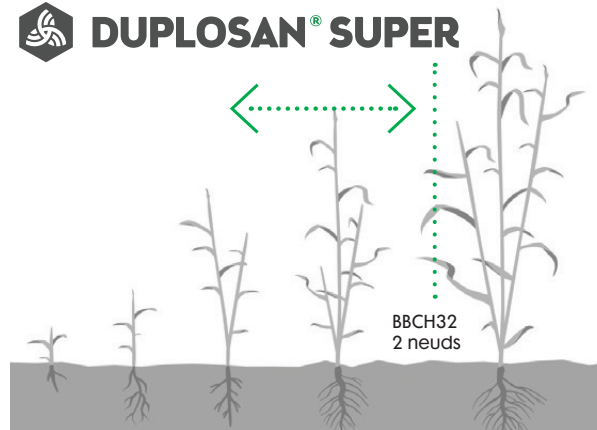
**R-EVOLUTION**

Nufarm s'engage avec vous pour maintenir la durabilité du désherbage !  
N'hésitez pas à nous contacter.

 **Nufarm**

Grow a better tomorrow

# Sur céréales d'hiver ET de printemps



LES USAGES	Cultures	Doses	Stade d'application maximum	Zone non traitée aquatique
Céréales d'hiver	Blé tendre, épeautre, triticale, orge, avoine, seigle	2,5 L/ha	BBCH32	5 mètres
Céréales de printemps	Blé tendre, épeautre, triticale, orge	2 L/ha	BBCH32	

## Un large spectre d'activité pour un désherbage de qualité

DICOTS	Duplosan® Super 2,5 L/ha
Achillée mille feuilles	Très sensible >95%
Anthémis	85% < Sensible <95%
Anthriscus	70% < Moyennement sensible <85%
Bleuet	Très sensible >95%
Capselle	Très sensible >95%
Céraisie	Très sensible >95%
Chardon des champs	Très sensible >95%
Coquelicot	Très sensible >95%
Fumeterre	Très sensible >95%
Gaillet	Très sensible >95%
Géranium	Très sensible >95%
Lamier	Très sensible >95%

DICOTS	Duplosan® Super 2,5 L/ha
Laiterons des champs	Très sensible >95%
Matricaire	Très sensible >95%
Myosotis	Très sensible >95%
Ravenelle	Très sensible >95%
Renoncule	Très sensible >95%
Renouées	Très sensible >95%
Rumex	Très sensible >95%
Sanve	Très sensible >95%
Séneçon	Très sensible >95%
Stellaire	Très sensible >95%
Véro FDL	70% < Moyennement sensible <85%
Véro de Perse	70% < Moyennement sensible <85%

● Très sensible >95% ● 85% < Sensible <95% ● 70% < Moyennement sensible <85%

**Mode d'action hors ALS pour alterner ou associer les modes d'action dans les cultures et les rotations ! De nombreuses associations sont possibles**



### DANGER

**H302 : Nocif en cas d'ingestion.**



**H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.**

**H318 : Provoque des lésions oculaires graves.**

P261 : Éviter de respirer les aérosols.

P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 : Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P301+P312 : EN CAS D'INGESTION : appeler un centre ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### Délai de réentrée: 48 heures

Céréales de printemps : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Céréales d'hiver : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau, comportant un dispositif végétalisé non traité de 5 mètres en bordure des points d'eau. Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone adjacente non cultivée.

Duplosan® Super - Composition : 130 g/L de mécoprop + 310 g/L de dichlorprop P + 160 g/L de 2,4 MCPA. AMM n° 8600232. Marque déposée et détenteur de l'AMM Nufarm SAS - Immeuble West Plaza, 11 rue du Débarcadère 92700 Colombes - FRANCE - tel: 01 40 85 50 50 - fax: 01 47 92 25 45. www.nufarm.com - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Numéro d'agrément IF00008. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Janvier 2020. Annule et remplace toutes versions précédentes.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**